



Catégorie de la mesure	FORMATION	F
Fonction(s) de la mesure	Soutenir le projet individuel d'insertion	Langue de la mesure
Renforcer les compétences parentales et soutenir le développement préscolaire		
Nom de la mesure	Programme de soutien à la formation (PSF 1 et 2)	
Organisateur	JeunesParents	
Description de l'activité	<p>1. Accompagnement des parents sans formation sous forme d'entretiens motivationnels avec feuille d'objectifs dans le but de mettre en place le projet de formation. Préparer moralement le public-cible à allier la formation, les exigences parentales et avoir la confiance en soi nécessaire pour relever ce défi.</p> <p>2. Accompagnement des parents en cours de formation sous forme d'entretiens motivationnels avec grille d'objectifs dans le but d'allier formation et parentalité, prévention des risques de décrochage et aide à l'organisation.</p> <p>3. Accompagnement des parents vers un premier emploi (orientation, préparation du dossier de candidature, organisation familiale, etc.) jusqu'à la fin du temps d'essai.</p>	
Profil des bénéficiaires	<p>Les parents adolescents et jeunes adultes ont un profil spécifique (risque d'isolement, risque plus élevé de décrochage, besoin davantage de soutien pour l'organisation) nécessitant une prise en charge sur mesure.</p> <ul style="list-style-type: none"> - personne ayant eu un enfant avant 25 ans et n'ayant pas achevé de formation - futurs parents, de moins de 25 ans, sans diplôme (mesure pouvant débuter avant la naissance, adaptée au processus de grossesse et d'accueil d'enfant) 	
Objectifs à atteindre	<p>1. Entrer en formation en ayant réglé l'organisation familiale et celle de la formation ainsi que les aspects administratifs. Mobiliser un maximum de ressources pour rendre la formation possible.</p> <p>2. Terminer la formation en gardant en vue l'organisation familiale, la formation et les aspects administratifs, sans s'épuiser. Mobiliser un maximum de ressources pour atteindre l'obtention du diplôme.</p> <p>3. Débuter une première activité professionnelle après la formation en ayant réglé l'organisation familiale et les aspects administratifs liés à la prise de fonction. Mobiliser un maximum de ressources pour s'engager de manière durable dans le poste.</p>	
Conditions de participation	<p>1. Faire partie du public cible et ne pas avoir terminé de formation ou avoir l'accord du service social pour entamer une nouvelle formation.</p> <p>2. Faire partie du public cible et être en cours de formation.</p> <p>Participer à un entretien d'évaluation (bilan initial) si c'est la première MIS JeunesParents.</p>	
Moyens et méthodes	<p>Entretiens motivationnels réguliers (minimum un entretien par mois) avec objectifs à atteindre assurant un suivi personnalisé. Par ailleurs, les professionnels sont disponibles entre les entretiens si un nouvel événement nécessite une intervention supplémentaire. JeunesParents mobilise aussi ses compétences spécifiques dans les domaines de la jeunesse, de la formation et de la parentalité.</p>	
Capacité d'accueil	Accompagnement individuel	
Frais d'organisateur	200 CHF	
Durée	6 mois renouvelables	
Dates	à définir	
Fréquence	1x à 4x par mois, selon la situation	
Horaires	à définir	
Taux d'activité	-	
District	Broye, Glâne, Gruyère, Lac, Sarine, Singine, Veveyse	
Adresse	p.a. CIS, Rte des Daillettes 1, 1700 Fribourg	
Localité	1700 Fribourg	
Coordonnées de l'organisateur	JeunesParents	



Catégorie de la mesure FORMATION

Fonction(s) de la mesure **Soutenir le projet individuel d'insertion**

F

Langue de la mesure

Couverture LAA

Renforcer les compétences parentales et soutenir le développement préscolaire

Responsable de la mesure	Cindy Carrillo, contact@jeunesparents.ch					
Téléphone	077 474 73 37	Adresse	p.a. CIS, Rte des Daillettes 1			
Fax		No postal / Localité	1700 Fribourg			
E-Mail	contact@jeunesparents.ch	Site Web	www.jeunesparents.ch			
Type d'organisateur	Organisme prestataire (avec contrat de prestations)					
Mission de l'organisme	La mission de JeunesParents est de soutenir les jeunes parents et les futurs jeunes parents à vivre et à concilier leur parentalité, leur jeunesse et leur formation. Nous les encourageons et les accompagnons à rester acteurs de leur propre vie de manière autonome et responsable afin de favoriser leur intégration et d'éviter le risque de précarité et d'isolement. Pour atteindre notre mission, nous mobilisons les ressources nécessaires au sein du réseau professionnel et de bénévoles.					
Responsable de l'organisation	Cindy Carrillo et Floriane Raemy					
Remarques	Les situations peuvent faire l'objet de 1 à 4 interventions par mois, à raison de 2h par intervention. Une intervention comprend environ une heure d'entretien ainsi que le suivi et les démarches administratives. A définir d'entente avec le mandant. Les bénéficiaires peuvent suivre cette mesure sans disposer de moyen de garde d'enfant. La mesure peut être activée conjointement à une autre mesure comme "Avenir FormationPro". Dans ce cas, JeunesParents s'occupe alors essentiellement d'accompagner dans l'organisation familiale et la gestion des priorités.					
Frais d'organisateur :						
Suivi léger : 1 intervention mensuelle (2h de travail par un assistant social y compris back-office et temps de travail déplacement)= 200.- pour une intervention par mois.						
Suivi moyen : 2 interventions mensuelles (4h de travail par un assistant social y compris back-office et temps de travail déplacement) = 400.- pour deux interventions par mois.						
Suivi intense : 4 interventions mensuelles (8h de travail par un assistant social y compris back-office et temps de travail déplacement) = 800.- pour quatre interventions par mois.						